



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 12.05.2010

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DES RELIGIONS

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2010



Avant-propos

Principes

Coordonné par la chaire d'histoire des religions antiques, ce plan d'études transdisciplinaire propose un cursus de deux ans, faisant appel à des enseignements dispensés dans plusieurs départements et facultés : les religions de l'Antiquité classique, l'anthropologie religieuse, l'Islam, les religions de l'Égypte ancienne, de la Mésopotamie, de Byzance, de l'Arménie, du Japon et de la Chine (Faculté des lettres), le christianisme et le judaïsme (Faculté de théologie), l'Inde et d'autres matières encore (Université de Lausanne). Conçu avant tout comme la suite du plan d'études d'histoire des religions au niveau du Baccalauréat universitaire (Bachelor), il a pour but d'approfondir une formation comparatiste d'un point de vue historique et anthropologique en proposant à l'étudiant-e une réelle expérimentation entre différents domaines : l'étudiant étudiera en principe deux champs religieux, enseignement qui sera encadré par un séminaire de méthodologie avancé proposant des exercices de comparaison. S'il le désire, l'étudiant pourra également choisir d'approfondir l'étude de l'un ou des deux champs religieux dans lesquels il se spécialise, voire d'étendre ses connaissances à un troisième champ.

Objectifs d'apprentissage :

- Prendre conscience de la diversité des phénomènes religieux dans leurs ancrages historiques et culturels
- Acquérir des connaissances précises dans plusieurs champs religieux
- Connaître la genèse et le développement des concepts et des notions utilisés dans le champ de l'histoire comparée des religions
- Savoir accéder aux outils d'analyse professionnels
- Acquérir une expérience pratique de l'interdisciplinarité
- Parvenir au seuil de la recherche scientifique



Organisation des études

Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA, 90 crédits)

En premier niveau de MA, l'étudiant-e poursuit sa formation méthodologique et historiographique (MA3). Durant son cursus MA, l'étudiant-e n'est tenu-e de se consacrer qu'à deux champs religieux : son champ religieux principal (MA1), déjà étudié lors du BA (en principe en BA5), et un champ secondaire (MA2); il/elle peut toutefois poursuivre l'étude d'un troisième champ religieux en choisissant celui-ci comme module à option (MA4). Les champs religieux étudiés (MA1, MA2 et éventuellement MA4) peuvent en outre faire l'objet d'un approfondissement (MA4 ou MA5).

Le mémoire de MA portera soit sur un sujet méthodologique ou historiographique, soit sur le champ religieux principal (MA1) (voir p. 6, exigences).



Tableau synoptique de l'organisation des études

MA

MA 1 Champ religieux principal

MA 2 Champ religieux secondaire

MA 3 Méthodologie avancée

MA4 à 6 A option : deux modules à choix parmi les trois.

MA4 : Autre champ religieux secondaire

MA5/MA6 : Approfondissement d'un champ religieux I/II

Mémoire



Liste des champs d'étude de l'histoire des religions

1. Introduction à l'histoire des religions, concepts et méthode (Faculté des lettres)

2. Champs religieux à choix

2.1 Polythéismes antiques (Faculté des lettres)

Principaux domaines enseignés :

Religions de la Grèce ancienne

Religions de Rome et de l'Empire

Religions de l'Égypte ancienne

Religions de la Mésopotamie

2.2 Religion d'Israël ancien (Faculté de théologie)

2.3 Judaïsme (Faculté des lettres UNIGE et Faculté de théologie UNIL)

2.4 Christianisme (Faculté des lettres et Faculté de théologie)

Principaux domaines enseignés

Nouveau Testament (Faculté de théologie)

Histoire du Christianisme (Faculté de théologie)

Christianisme copte, gnoses, manichéisme (Faculté des lettres)

Christianisme arménien (Faculté des lettres)

Christianisme byzantin (Faculté des lettres)

2.5 Islam (Faculté des lettres)

2.6 Religions d'Extrême-Orient (Faculté des lettres et UNIL)

Principaux domaines enseignés

Bouddhisme chinois et japonais (UNIGE)

Bouddhisme indien (UNIL)

Confucianisme ; taoïsme ; shinto (UNIGE)

Religion védique et hindouisme (UNIL)

2.7 Anthropologie religieuse (Faculté des lettres)

Remarque

Une brochure, distribuée en début d'année par les enseignant-e-s de l'unité d'Histoire des religions, regroupe l'ensemble des enseignements dispensés, et permet à l'étudiant-e de composer son programme.

Exigences et recommandations

MA

Choix du mémoire

Le mémoire portera

- soit sur un sujet pris dans le domaine religieux principal,
- soit sur un sujet d'historiographie et (ou) de méthodologie.

Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine religieux principal,

il est important que l'étudiant-e connaisse bien la langue et la culture de la religion dans laquelle il/elle désire se spécialiser. Il est souhaitable que l'étude de cette langue et de cette culture figure dans son cursus universitaire (si possible comme autre discipline accomplie au niveau du BA, ou sous la forme de modules à options du MA, soit jusqu'à 24 crédits).

Pour qu'un contrôle scientifique (expertise) soit possible, il convient que les langues et civilisations concernées figurent au programme des disciplines offertes par l'Université de Genève ou éventuellement de Lausanne (soit notamment : Grec classique ou byzantin; Latin; Egyptologie; Mésopotamie; Arabe; Japonais; Chinois; Sanscrit [UNIL]; Hébreu; Arménien; Archéologie classique; Histoire ancienne).

Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine de l'historiographie de l'histoire des religions, ou de l'étude des concepts et méthodes,

il est souhaitable que ce choix se fasse autant que possible en synergie avec les autres domaines étudiés. Par exemple : un-e étudiant-e dont les disciplines de BA seraient Histoire des Religions et Anglais pourrait choisir comme sujet de mémoire "James G. Frazer et la science des mythes au XIXe siècle".

Modules à option

Au niveau du MA il est suggéré de choisir au moins l'un des modules à option dans le champ des langues et/ou civilisations correspondant aux champs religieux étudiés.

Remarques générales

Vu la grande diversité des combinaisons possibles, les étudiant-e-s devront soumettre le programme qu'ils/elles se proposent de suivre aux responsables de l'unité d'Histoire des religions, ou à l'enseignant-e du cours d'introduction à l'étude des religions, dès le début de chaque année universitaire.

Les étudiant-e-s veilleront à ce que les modules choisis soient conformes aux nombres d'heures recommandées par le présent plan d'études. Si un domaine choisi par l'étudiant-e n'est pas enseigné, l'étudiant-e pourra réaliser un travail dirigé sous la direction du/de la professeur-e concerné-e, ou compléter le module par un enseignement de langue ou civilisation correspondant au champ religieux choisi, selon l'offre de la discipline concernée (cf. la brochure distribuée en début d'année par l'Unité d'Histoire des religions pour le détail des enseignements dispensés chaque année).

Un travail dirigé consiste en une recherche personnelle suivie par le/la professeur-e concerné-e, et menant à un travail écrit et/ou à une présentation orale.

Evaluations

Les modules offerts par l'unité d'Histoire des religions sont enseignés et évalués en français.

NB: Un même travail ne peut valoir que pour un seul module

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Rappel: au niveau du MA, le Règlement d'études impose au moins un examen écrit et un examen oral pour les modules MA1-MA3 (dans la discipline du mémoire).

| Module MA1 | Champ religieux principal | 12 crédits |
|-----------------|---|------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none"> • 4h/Année de CR et de SE. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Selon le plan d'études de la discipline concernée (dans l'unité d'histoire des religions antiques: selon des modalités énoncées en début d'enseignement) | |
| Condition(s) | L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2. | |
| Remarque(s) | / | |



| Module MA2 | Champ religieux secondaire | 12 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 4h/Année de CR et de SE. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Selon le plan d'études de la discipline concernée (dans l'unité d'histoire des religions antiques: selon des modalités énoncées en début d'enseignement) | |
| Condition(s) | L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2. | |
| Remarque(s) | | |

| Module MA3 | Méthodologie avancée | 12 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE. | |
| Attestation(s) | Exposés dans le cadre du séminaire. | |
| Evaluation | Travail de recherche (env. 15 à 20 pages, i.e. 30–40.000 signes). | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |



| | |
|-----------------|---|
| Mémoire | 30 crédits |
| Description | <ul style="list-style-type: none"> • 60 à 80 pages (120–160.000 signes) • Choix 1: champ religieux principal • Choix 2: historiographie de l’histoire des religions, concepts et méthodes <p>Il s’agit d’un travail dirigé (notamment dans le cadre de consultations mensuelles avec le directeur ou la directrice de mémoire), attestant une connaissance directe des sources, et débouchant sur une réflexion personnelle.</p> |
| Enseignement(s) | / |
| Evaluation | Le mémoire fait l’objet d’une soutenance d’environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire. |

Modules à option :

Conformément au Règlement d’études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l’étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu’à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

| Module MA4 | Autre champ religieux secondaire | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none"> • 4h/Année de CR et de SE. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Selon le plan d’étude de la discipline concernée. (dans l’unité d’histoire des religions antiques : selon des modalités énoncées en début d’enseignement). | |
| Condition(s) | Ce champ religieux doit être différent de ceux étudiés dans les modules MA1 et MA2. | |
| Remarque(s) | / | |

¹ Le terme « monodisciplinaire » n’a qu’une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



| Module MA5 | Approfondissement d'un champ religieux I | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 4h/Année de CR et de SE. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Selon le plan d'étude de la discipline concernée. (dans l'unité d'histoire des religions antiques : selon des modalités énoncées en début d'enseignement). | |
| Condition(s) | Approfondissement d'un champ religieux déjà étudié dans le cadre d'un module MA1, MA2 ou MA4, à la condition que le contenu des enseignements concernés ne soient pas les mêmes que ceux déjà suivis auparavant. | |
| Remarque(s) | / | |

| Module MA6 | Approfondissement d'un champ religieux II | 12 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | / | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignement(s) | <ul style="list-style-type: none">• 4h/Année de CR et de SE. | |
| Attestation(s) | / | |
| Evaluation | Selon le plan d'étude de la discipline concernée. (dans l'unité d'histoire des religions antiques : selon des modalités énoncées en début d'enseignement). | |
| Condition(s) | Approfondissement d'un autre champ religieux déjà étudié dans le cadre d'un module MA1, MA2 ou MA4 (différent de celui choisi pour le MA5), à la condition que le contenu des enseignements concernés ne soient pas les mêmes que ceux déjà suivis auparavant. | |
| Remarque(s) | / | |



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

| | | |
|-------------------|-----------------------------|-------------------|
| Module MA3 | Méthodologie avancée | 12 crédits |
|-------------------|-----------------------------|-------------------|

Avec des modalités d'évaluation adaptées au niveau du MA :

| | | |
|-------------------|---|-------------------|
| Module BA1 | Introduction à l'étude des religions | 12 crédits |
|-------------------|---|-------------------|

| | | |
|-------------------|------------------------------|-------------------|
| Module BA2 | Polythéismes antiques | 12 crédits |
|-------------------|------------------------------|-------------------|

| | | |
|-------------------|---------------------|-------------------|
| Module BA6 | Méthodologie | 12 crédits |
|-------------------|---------------------|-------------------|

En sus, au niveau du MA, pour les titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS en histoire des religions:

| | | |
|-------------------|----------------------------------|-------------------|
| Module MA1 | Champ religieux principal | 12 crédits |
|-------------------|----------------------------------|-------------------|

| | | |
|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Module MA2 | Champ religieux secondaire | 12 crédits |
|-------------------|-----------------------------------|-------------------|